

BEATT  
Bureau d'Enquête sur les Accidents de  
Transport Terrestre  
Monsieur Jean-Damien Poncet - Directeur  
Grand Arche – Paroi Sud  
92055 LA DEFENSE Cedex

N/Réf. : PCD/HWO n° 21/072

Boulogne-Billancourt, le 6 octobre 2021

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception de votre courrier du 2 septembre 2021 relatif à l'enquête consécutive à l'accident entre un camion malaxeur et un véhicule léger survenu le 13 août 2019 sur la RD13 à Bazoches-sur-Guyonne dans les Yvelines.

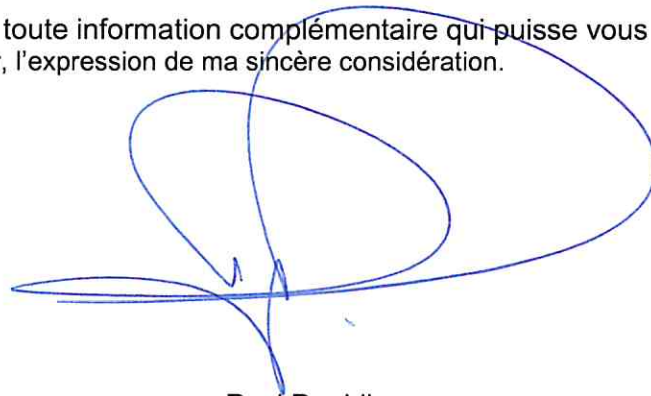
Nos services ont examiné le document « Rapport d'enquête technique » de septembre 2021, et en particulier la recommandation R2 adressée à l'OPPBTP :

« Recommandation R2 adressée aux organismes de formation de conducteurs de poids lourds et de formation professionnelle des conducteurs de camions malaxeurs AFTRAL-SNBPE-OPPBTP : Renforcer la sensibilisation ainsi que la formation théorique et pratique des conducteurs poids lourds et plus spécifiquement des conducteurs de camions malaxeurs sur le risque de renversement de ces véhicules. »

En réponse à cette sollicitation, nous souhaitons préciser que l'OPPBTP n'exerce pas, dans le cadre de ses missions, d'activité de formation de conducteurs de poids lourds et de formation professionnelle des conducteurs de camions malaxeurs.

L'OPPBTP soutiendra toute initiative qui lui serait communiquée par les organismes de formation habilités en mettant à disposition des entreprises de BTP, via son site Internet PréventionBTP, les liens vers les sites d'information et les campagnes de sensibilisation indiqués par ces organismes.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire qui puisse vous être utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Paul Duphil  
Secrétaire général

OPPBTP

25, avenue du Général Leclerc  
92660 Boulogne Billancourt Cedex  
Tél. : 01 46 09 27 00  
cnsq@oppbtp.fr

